

COMMUNE DE BALLAISON

INFOS BALLAISON Nº 68 OCTOBRE 2025

Séance du Conseil Municipal du mardi 2 septembre 2025

Ce bulletin mensuel est une version simplifiée de la séance du Conseil Municipal.

Retrouvez-la en intégralité en Mairie ou sur www.ballaison.fr

Ouverture de la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

PRÉSENT(E)S:

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle, M. COCHARD Fabien, Mme VULLIEZ Madeleine, M. UGO Alexandre, M. TRAIN Raymond, Mme GREGOIRE Corinne, Mme LOUBET Chantal, M. THEVENOT Gérald, Mme RAPIN Christiane..

ABSENTES: Mme ROSSET Sandra, Mme BERTHOLON Stéphanie

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

M. LAGALISSE Clément a donné pouvoir à M. UGO Alexandre M. CARTILLIER Antoine a donné pouvoir à Mme GREGOIRE Corinne M. MEYNET Jacques a donné pouvoir à M. COCHARD Fabien.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Madeleine VULLIEZ

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 8 juillet 2025 adopté à l'unanimité.

FINANCES

Information - Avancée de la construction du groupe scolaire

Le planning a été ajusté, la remise des clés est à présent prévue pour le 1er janvier 2026.

Concernant l'avancée des travaux :

- Le coulage de la dalle dans le bâtiment école a eu lieu mi-juillet,
- La grue a été démontée début août,
- Les travaux de géothermie ont débuté mi-août,
- Les planchers chauffants seront mis en chauffe pendant 1 à 2 semaines au mois de septembre,
- Plusieurs devis sont en attente pour la salle des ATSEM et la salle des professeurs (four, plaque de cuisson, frigo ...),
- L'avenant relatif aux modifications des aménagements extérieurs est en attente.
- Le gravier a été déposé sur la toiture terrasse du restaurant scolaire,
- La présentation et le choix du revêtement de sol de la salle de motricité sont prévus au mois de septembre,
- Une réunion avec les services de Thonon agglomération est à prévoir concernant les eaux de drainage.

La commune s'est rapprochée de l'association Chablais Energie qui conseille, finance, installe et entretient les panneaux photovoltaïques en contre partie du versement d'un loyer par la commune. Après étude de la proposition de l'association, il a été décidé de ne pas donner suite en raison d'un investissement financier trop important.

Néanmoins, il a été demandé à l'entreprise Mugnier d'établir un devis pour prévoir le câblage en vue de l'installation, dans les années futures, de panneaux photovoltaïques supplémentaires. Les travaux d'installation de l'abri de bus de la route du Salève, seront reportés afin de prendre en compte les modifications de l'aménagement extérieur du groupe scolaire (plans respectifs à coordonner entre les entreprises).

Concernant le déménagement des écoles dans le nouveau bâtiment, il est envisagé pendant les vacances de février. L'organisation détaillée (jours, nombre de participants ...) sera communiquée ultérieurement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération - Projet A412 - Convention relative aux rétablissements des communications de la commune de Ballaison

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la réalisation de l'A412, liaison entre Thonon-les-Bains et Machilly, nécessite la construction d'ouvrages de franchissement de voies (dont la gestion est assurée par la commune de Ballaison) et interceptées par l'autoroute, afin de maintenir la continuité du réseau routier communal.

Le rétablissement par des ouvrages d'art des voies de la commune de Ballaison interceptées par l'autoroute entraîne en effet une superposition de trois domaines puisque:

- Les voies routières communales relèvent du Domaine Public Routier de la commune de Ballaison;
- Les chemins ruraux relèvent du domaine privé de la commune mais affectés à l'usage public;
- L'autoroute A412 relève du Domaine Public Autoroutier Concédé.

La présente convention a pour objet de définir :

- Les caractéristiques générales des voies de franchissement ou de rétablissement des infrastructures communales, rurales et des vélo-routes à réaliser,
- Les modalités techniques, financières et administratives de la gestion ultérieure des aménagements réalisés dans le cadre de la présente convention.
- Les droits et obligations respectifs de la Commune, de AMEDEA et du GIE A412 relatifs aux opérations prévues à la présente convention,
- Les modalités d'organisation des travaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE les conditions du projet de convention,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer et à exécuter ladite convention.

RESSOURCES HUMAINES

Informations sur le personnel communal

3 nouveaux agents ont intégré le service de la Péris'cool:

- Lucie NIERMARECHAL en tant qu'ATSEM,
- Kahina BIRAK et Lilou LAFOSSE en tant qu'animatrices. Jean-Claude, agent technique a pris sa retraite à la fin de son contrat, le 19 septembre. Un pot de départ a été organisé en mairie.

Afin de le remplacer, Karim LOUAR a été engagé depuis le mois de juin. Son contrat a été prolongé pour une durée d'un an.

Christian, agent technique, sera absent pour une durée d'environ 6 mois. Chablais Inter Emploi a été sollicité afin de trouver un remplaçant.

AFFAIRES SOCIALES

Concours de maîtrise d'œuvre Projet de logements sociaux « Le Clos Michel »

Les 3 équipes retenues ont déposé leur projet définitif. La commission s'est réunie le 11 septembre pour attribuer le concours de maîtrise d'œuvre.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Information sur les évènements de la Péris'cool

Les effectifs moyens pendant les vacances d'été:

- En juillet : environ 48 enfants (22 en maternelle et 26 en élémentaire) encadrés par 5 animatrices,
- En août : environ 45 enfants (23 en maternelle et 22 en élémentaire) encadrés par 5 animatrices.

Le thème des vacances en juillet était la découverte de la Haute-Savoie avec au programme notamment une sortie au château de Rubins à Sallanches, une grande journée inter-centre au château de Thénières avec le centre de loisirs de Bons en Chablais, un loto intergénérationnel.

Le thème des vacances d'août était sur les Caraïbes, avec au programme notamment une sortie au cinéma de Douvaine et une veillée de 18h à 21h pour clôturer l'été durant laquelle les enfants ont dégusté un apéritif et un repas apportés par les familles.

Monsieur le Maire tient à remercier Mme Emilie Pham et l'ensemble de son équipe pour la gestion du Péris'cool et la qualité du service proposé tout au long de l'année.

AFFAIRES JURIDIQUES

Assignation en référé - Audience du 9 septembre 2025 Groupe scolaire

Une assignation en référé transmise par un huissier de justice a été reçue en mairie, pour une audience le 9 septembre.

Les requérants demandent au Président du tribunal de désigner un expert afin notamment de se rendre sur place, de constater les désordres allégués dans le recours, de dresser un plan de bornage, de donner son avis sur la présence du talus et de la clôture séparant les deux parcelles et de donner son avis sur la prescription acquisitive.

L'avocat a été informé du recours et se charge de représenter les intérêts de la commune lors de l'audience.

URBANISME ET CADRE DE VIE

1 - NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME DÉPOSÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

<u>Déclarations préalables</u>

- Dépôt le 04/07/2025 : DP 74 025 25 00033 : M. GOMEZ Alain, lieu-dit : « Vignes Lagdaille », zone Ud. Ajout de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté de non opposition émis le 30/07/2025.
- Dépôt le 07/07/2025 : DP 74 025 25 00034 : M. MANINI Jacques, lieu-dit : « Les Esserts », zone Ud. Abri de jardin de 11,90 m². Arrêté de non opposition émis le 29/07/2025.
- Dépôt le 16/07/2025 : DP 74 025 25 00035 : Mme FAVRE Naïs, lieu-dit : « Tennebrey », zone Ud. Clôture, hauteur 1,50 m. Arrêté de non opposition émis le 01/08/2025.

2 - SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME COMMISSIONS PRÉCÉDENTES

Permis de construire

- Dépôt le 31/03/2025 : PC 74 025 25 00006 : M. DREVET Jordan et Mme MARECHET Sophie, lieu-dit : « Gevret Nord », zone Ud. Lot N°2 du lotissement PA 74 025 24 B0002 - SARL BATIMOI. Réalisation d'une maison individuelle de 111,21 m² de SP. Arrêté de refus émis le 31/07/2025 - Motif : Recul minimum non respecté.
- Dépôt le 07/04/2025 : PC 74 025 25 00007 : M. PERRIN Loïk et Mme HILBOLD Maëva, lieu-dit : « Gevret Nord », zone Ud. Lot n°1 du lotissement PA 74 025 24 B0002 - SARL BATIMOI. Réalisation d'une maison individuelle de 118,21 m² de SP. Arrêté de refus émis le 12/08/2025. Avis défavorable de Thonon Agglomération pour le réseau assainissement.
- Dépôt le 10/04/2025 : PC 74 025 25 00008 : M. KOZAK Omer, lieudit : « Champs Derrière », zone Ud et A. Réalisation de 2 maisons individuelles de 75 m² de SP chacune. Arrêté de refus émis le 24/07/2025 Motifs : hauteur au faitage dépassée, affouillements trop importants, hauteur maximale d'un mur de clôture non respectée, création de plus d'un accès.
- Dépôt le 25/06/2025: PC 74 025 25 00011: M. COMTE Nicolas, lieu-dit: « Champ Dunand », zone Ud. Transformation d'un garage en habitation, création de 2 velux. Arrêté d'accord émis le 21/08/2025.

Déclarations préalables

- Dépôt le 20/05/2025: DP 74 025 25 00026: GFA DES TERRES DE BOISY, lieu-dit: « Grand Pré » à Boisy, zone agricole présentant des enjeux paysagers. Réalisation d'un abri de distribution de foin. Arrêté de non opposition émis le 18/07/2025.
- Dépôt le 19/06/2025: DP 74 025 25 00029: Mon Kit Solaire Green Ideas, pour M. COMTE Nicolas, lieu-dit: « Champ Dunand », zone Ud. Installation photovoltaïque de 45,72 m² sur toiture. Arrêté de non opposition émis le 17/07/2025.
- Dépôt le 23/06/2025: DP 74 025 25 00030: TOTEM France pour Société EIFFAGE, lieu-dit: « Château de Ballaison », zone Ue. Déplacement et modification de 2 antennes existantes, installées sur le donjon du château de Thénières. Arrêté d'opposition émis le 11/07/2025. Motif: projet altérant l'aspect et le caractère de la tour et la perspective monumentale.
- Dépôt le 25/06/2025 : DP 74 025 25 00031 : SUN LEMAN PV, pour M. ISSARTEL Laurent, lieu-dit : « Les Dauphins », zone Ud. Pose de 4 panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté de non opposition émis le 28/07/2025.
- Dépôt le 03/07/2025 : DP 74 025 25 00032 : GROUPE DUAL ENERGY pour Mme MOULINS Sylvie, lieu-dit : « Gevret-Nord », zone Ud. Installation de 8 panneaux photovoltaïques sur toiture, superficie de 18,96 m². Arrêté de non opposition émis le 24/07/2025.

SÉCURITÉ

Sécurité routière - Mise en place des chicanes

Suite à la réunion publique du 26 juin dernier et à l'engagement de la commune de continuer à sécuriser les hameaux, 3 chicanes ont été installées début septembre :

- Route du Grand Pré,
- Route des Crapons,
- Route des Bois.

Beaucoup de remarques et critiques ont été reçues en mairie suite à la mise en place de ces chicanes. Monsieur le Maire rappelle que ces installations ont été prévues afin de répondre aux préoccupations liées à la vitesse de certains automobilistes. Elles sont pour l'instant en phase test et le resteront quelque temps afin d'étudier leur efficacité.

La chicane en forme d'écluse – route des Crapons a été adaptée afin de prendre en compte le passage de certains engins agricoles larges. Elles seront systématiquement remises en place après toute dégradation.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Fête du 13 juillet

La fête du 13 juillet a été un succès. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal remercient les participants et les intervenants notamment le Sou des écoles et l'animation musicale, sans qui la fête n'aurait pas pu avoir lieu.

Octobre Rose

Une marche nocturne va être organisée le 25 octobre prochain. Deux circuits seront proposés, des calèches seront à la disposition des personnes à mobilité réduite voulant participer à cet évènement. Un concert de l'association "Souffle du Léman" sera également proposé.

La participation financière, dont le tarif sera communiqué plus tard, comprendra également une collation distribuée après la marche.

Concert Baroque

Un concert "Psaumes avec violon et continuo" sera organisé dans l'Eglise Saint-Etienne à Ballaison le vendredi 24 octobre à 20h. L'entrée est gratuite, une participation au chapeau sera proposée à la fin de la manifestation et un verre de l'amitié sera offert par la mairie à la fin du concert.

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE ET ECOLES

172 élèves ont fait leur rentrée, le 1^{er} septembre dernier (102 élèves en primaire et 70 en maternelle). La commune a informé l'école que les travaux du point d'apport volontaire Place du pressoir étaient encore en cours et que les conteneurs sur le parking du Belvédère devraient être enlevés d'ici la mi-septembre.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le nettoyage du cimetière aura lieu le samedi 11 octobre.

COMMISSION BÂTIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX CIMETIÈRE ET TERRAIN DE FOOT

Concernant le cimetière, le règlement va être mis à jour et la reprise des concessions du terrain général va être lancée. En parallèle, des devis ont été demandés pour l'installation de caveaux supplémentaires.

COMMISSION ANIMATION ET CULTURE

Un mail va être envoyé aux associations communales au sujet des fêtes de Noël et des réservations des salles pour l'année 2026. La réunion aura lieu en mairie le lundi 22 septembre à 19h30.

En 2026, les Virades de l'Espoir seront organisées à Ballaison, dans le domaine de Thénières. La commune de Ballaison va s'associer aux communes de Loisin et Massongy pour l'organisation.

La commune a également sollicité les Jeudis Electro qui étaient à la recherche de lieux pour leurs manifestions, en proposant le domaine de Thénières. Ils vont se rapprocher de Thonon Agglomération pour savoir si cela pourrait être envisageable.

INFORMATIONS DIVERSES

Enquête parcellaire - Autoroute A412

Pour information, l'enquête parcellaire relative au projet de l'A412 se déroule jusqu'au 26 septembre.

Cette enquête a pour objet de rechercher et définir les propriétaires et les titulaires des droits réels concernés par une procédure d'acquisition des immeubles par acquisition amiable ou par expropriation.

Tableau d'analyses de la qualité de l'eau

Les résultats d'analyses du réseau de distribution d'eau de la commune sont transmis pour information aux Conseillers. Une copie sera également affichée en mairie.

Proposition de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Après analyse des horaires d'ouverture dans les autres communes et face au peu de personne venant en mairie entre 18h30 et 19h, il est proposé de modifier les horaires de la mairie comme suit :

- Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-18h30 Fermeture le mercredi

Ce point sera remis à l'ordre du jour dans les prochains mois.

Saisonniers 2025

La commune remercie les saisonniers venus compléter l'équipe des services techniques, pour leur travail durant la période estivale.

Erreur dans l'Echo de la Colline

Nom de famille mal orthographié

Monsieur le Maire informe qu'une erreur dans l'orthographe d'un nom de famille d'un habitant de Ballaison a été commise dans l'Echo de la Colline. La commune adresse ses excuses à la famille et lui assure que les documents officiels mentionnant son nom de famille n'ont pas été impactés par cette erreur.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : le 1^{er} octobre 2025.

Clôture de la séance à 21 h 30.

La secrétaire de séance Madeleine VULLIEZ Le Maire Christophe SONGEON

Ballaison bouge en octobre !

Profitez de 3 moments forts sur notre belle colline:

- Dimanche 12 octobre:

Fête de l'automne (Place du Pressoir)

- Vendredi 24 Octobre : Concert exceptionnel de Musiques Baroques (infos au verso)
- de Musiques baroques (IIIIOS au verso)
- Samedi 25 Octobre:

Marche Rose NOCTURNE (flyer ci-joint)

VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 – 20h BALLAISON ÉGLISE SAINT ÉTIENNE CONCERT Confidentiam

Psaumes, motets et cantates de Krieger et Cazzati pour voix de basse, deux violons et continuo

Entrée libre - Libre participation

















CONTACTS

MAIRIE: 79, route des Fées - 74140 BALLAISON - Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail: accueil@ballaison.fr COMMISSION INFORMATION: communication@ballaison.fr

Site internet: www.ballaison.fr - Facebook: www.facebook.com/Ballaison - Instagram: instagram.com/communedeballaison
Application mobile: Cityall